



## litiges sur l'etat des lieux de sortie

Par **arlette1012**, le **29/03/2010** à **19:28**

Bonjour ,

j'ai actuellement un réel problème avec l'agence immobilière de mon ancien logement , celui-ci ma compte des réparation inutile est qui n'avais rien n'avoir avec l'état des lieux d'entrée. Se qu'avais demandé l'agence c'est de refaire deux pièces et un couloir , est sur la facture il mon compté toute les pièces , plus le nettoyage du garage est une réparation d'un grillage extérieur qui contourne le jardin. Hors que ceux ci , soit n'avais pas états refait a notre arrivée et en piteuse état ; sachant quand même que j'ai moi même isole la maison car nous étions a même les tuiles .Les réparations effectuée n'étant pas aux gout de l'agence on tout refait sans prendre en compte des frais que nous avons entreprit ; ceux ci on commencé les travaux sans même nous demander un accord ni donner un choix d'un autre artisan peut être moins chère .

Ma question est celle-ci

quel son mes droits ??

quel son mes recourt ??

doit je entamer un versement sur la facture qui nous a été envoyée ??

merci de me répondre le plus rapidement possible

cordialement

celle-ci je tient a le préciser est montée a 3000 euros